

LA

PORTEUSE DE PAIN

DEUXIÈME PARTIE. — (Suite.)

XLIX

N saurait quoi ? demanda Lucie impétueusement. Vous me faites mourir, maman Lison ! J'étouffe et je deviens folle. Je vous dis qu'il faut que je sache ! Si vous ne parlez pas, Lucien parlera. Je l'y forcerais bien ! Si ce n'est lui d'ailleurs, ce sera mademoiselle Harmant. Elle est venue ici m'implorer, se traîner à mes pieds, m'offrir une fortune. Elle ne me savait sans doute pas encore indigne de Lucien. Elle doit le savoir à cette heure ! Eh ! bien, j'irai l'implorer à mon tour, la supplier à genoux de m'apprendre quel secret de honte pèse sur moi. Si elle refuse de parler, j'irai trouver son père et je l'interrogerai.

— Non, Lucie, vous n'irai point !
— Qui m'en empêchera ?
— Moi.

— Comment ?
— Je rendrai cette démarche inutile. Je vous dirai tout.

— Tout, absolument tout, vous me le jurez ?

— Je vous le jure !
— Il ne me restera aucun doute dans l'esprit, et je pourrai pardonner à Lucien ?

— Lucien ne peut vous épouser. Vous refuseriez d'ailleurs vous-même de devenir sa femme avant d'avoir prouvé l'innocence de votre mère.

La jeune fille devint très pâle.
— Prouver l'innocence de ma mère ! répéta-t-elle. Ma mère a donc été accusée ?

— Oui.
— Accusée de quelle crime ?
— Du crime d'assassinat. Votre mère a été condamnée pour avoir assassiné le père de Lucien Labroue.

Lucie poussa un cri déchirant et cacha sa tête dans ses mains. Pendant quelques secondes, un silence effrayant régna. La jeune fille rompit ce silence en balbutiant :

— Ainsi ma mère est cette femme qui a tué le père de Lucien, qui l'a volé, qui a incendié son usine. Ah ! c'est horrible !

— Elle était innocente, Lucie ! s'écria Jeanne.

— On l'a condamnée.
— Condamnation injuste ! condamnation odieuse ! N'avez-vous pas entendu Lucien Labroue lui-même affirmer qu'il croyait à l'innocence de la malheureuse femme ?

— S'il y croyait vraiment, s'éloignerait-il de moi ?

— Il doute et dans le doute il s'abstient ! Peut-il braver d'ailleurs l'opinion du monde !

— Mon Dieu ! mon Dieu ! bégaya Lucie en se tordant les mains avec désespoir. Pourquoi donc ma mère m'a-t-elle mise au monde ?

Un flot de larmes jaillissant des paupières de Jeanne l'ortier inonda son visage.

— Il ne faut point maudire votre mère, mon enfant, fit-elle d'une voix brisée. Vous auriez pitié d'elle si vous l'aviez connue comme je l'ai connue autrefois, la pauvre Jeanne.

Lucie regarda la porteuse de pain avec une véritable stupeur.

— Vous avez connue ma mère, vous, maman Lison ? fit-elle ensuite.

— Oui, ma mignonne. C'était, je vous le jure, une créature courageuse, incapable d'une mauvaise action. Elle avait aimé son mari tendrement, de toute son âme. Elle aimait passionnément ses enfants, car elle en avait deux, un fils et une fille.

— Un frère, s'écria Lucie, j'ai un frère.

— Vous en aviez un.

— N'est-il donc plus vivant ?

— Je l'ignore. Il a disparu comme vous aviez disparu vous-même. Elle les adorait, la pauvre Jeanne, et ne se doutait guère qu'un jour la fatalité la séparerait d'eux. Oui, je l'ai connue, bonne, douce, aimante, et il a fallu qu'un misérable vint jeter le trouble dans sa vie en commettant un crime et en ayant l'adresse infernale de la faire accuser par de fausses apparences. Vainement elle a dit qu'elle était innocente, l'évidence menteuse l'écrasait. L'unique preuve de son innocence avait disparu dans l'incendie de l'usine. Croyez-moi, Lucie, mon enfant, il ne faut point maudire votre mère.

— Oh ! je ne la maudis pas, et cependant elle est la cause de toutes mes douleurs.

— Au prix de sa vie, je vous le jure elle voudrait racheter vos larmes.

— Pourquoi en douterais-je, puisque vous l'affirmez ? dit Lucie en pleurant. Mais je suis bien malheureuse ! Une condamnation injuste a frappé ma mère, une flétrissure imméritée pèse sur elle, et je porte la peine de cette condamnation, cette flétrissure rejaillit sur moi ! Je suis la fille d'une femme que la justice a déclarée coupable d'incendie, de vol, d'assassinat, et tout le monde s'éloignera de moi avec horreur, comme déjà vient de le faire Lucien ! Est-ce que ce n'est pas horrible, cela, maman Lison ? Je comprends trop maintenant la conduite de Lucien. Le sang de son père assassiné coule entre nous, puisqu'on ne peut prouver l'innocence de ma mère.

— Il faut espérer, mon enfant, répliqua Jeanne. Qui sait si vos épreuves ne cesseront point un jour ? Qui sait si votre mère ne trouvera pas le vrai coupable ?

— Elle s'est échappée de sa prison. Je me souviens que Lucien me l'a dit.

— Elle s'est échappée, oui, fit Jeanne vivement, et je crois que son évasion avait pour but de chercher Jacques Garaud, le vrai, le seul coupable.

— Si elle réussit, nous ne le saurons pas.
— Vous le saurez la première.

— Et comment ?



Amanda s'était levée et avait grimpé sur les bancs. — (Voir page 337 col. 2)

— Votre mère vous retrouvera, son cœur la guidera vers vous ! Il faut avoir du courage, ma mignonne. Il faut vivre, vivre avec l'espérance de voir un jour l'innocence réhabilitée, vivre en vous disant que vous aurez votre part de soleil.

— Trop tard ! Lucien sera marié.

— Qui sait ? Rien ne le pousse vers ce mariage auquel on veut le contraindre et qui sans doute ne se fera jamais. Mademoiselle Harmant est malade, bien malade. Ses jours sont comptés. Lucien s'éloigne de vous, ma mignonne, pour obéir à ce qu'il croit être un devoir, mais il ne vous oublie point. J'ai vu son visage contracté, j'ai vu ses yeux remplis de larmes, tandis qu'il me disait qu'il ne devait plus vous aimer, ce qui prouve bien qu'il vous aime encore.

— Mais cet homme, ce Paul Harmant, avait-il le droit de fouiller ainsi dans le passé et de me couvrir de honte ? La loi ne me protégeait-elle pas contre de telles infamies ?

— Hélas ! mon enfant, dans bien des cas la loi est impuissante, il ne faut point compter sur son appui. Courage, ma fille, courage ma chère mignonne ! Maman Lison est

près de vous. A force de vous aimer elle vous consolera.

Et Jeanne serra la jeune fille sur son cœur bondissant.
— Vous n'avez pas dîné, je parie, ajouta-t-elle au bout d'un instant.

— C'est vrai. Il me serait impossible de manger. Je n'ai pas faim.

— Faites-vous violence. J'ai du bon bouillon chez moi. Vous allez en prendre une tasse.

La porteuse de pain contraignit doucement Lucie à boire quelques gorgées de bouillon, puis elle la quitta pour lui permettre de chercher l'oubli dans le sommeil. Une fois rentrée chez elle Jeanne l'ortier se laissa tomber à genoux.

— Mon Dieu ! balbutia-t-elle en pleurant vous m'avez donné la force de ne point me trahir et je vous en remercie ! Mais quand donc cesseront mes souffrances et celles de ma fille ? Je vois son cœur qui se brise et je ne puis rien pour elle ! Après tant d'années d'un lent supplice, ne m'enverrez-vous pas, Seigneur, mon Dieu ! une heure de joie ? Ne placerez-vous jamais sur ma route l'homme qui m'a perdue ? Ne me ferez-vous point retrouver mon fils ? Je n'hésiterais pas à tout lui dire, à lui ! C'est un homme aujourd'hui, s'il existe. Un homme qui pourra agir, me protéger, me défendre, je n'ai d'espoir qu'en vous, mon Dieu ! Mon Dieu soutenez-moi.

L.

Le lendemain de cette soirée si pénible pour la pauvre Lucie, Lucien Labroue avait appris par son concierge la visite d'une jeune fille. Cette jeune fille, dont on lui traçait le portrait, il la reconnut à l'instant. Son cœur saignait par toutes ses blessures, mais il ne pouvait rien changer à la résolution prise par lui, à moins qu'une circonstance inattendue. Mais cette circonstance se présenterait-elle ?

Paul Harmant avait à faire exécuter des travaux importants dans une grande fondrie de caractères de la rive gauche. Ces travaux importants demandaient à être dirigés avec beaucoup de soin et d'habileté. L'industriel pria Lucien de se charger de cette surveillance. Le fils de Jules Labroue, en ce moment, n'allait donc que le matin à l'usine de Courbevoie et passait le reste de ses journées à Paris.

Un après-midi, pouvant disposer de quelques heures, Lucien monta chez Georges et il eut la chance de tomber sur un jour où le jeune avocat ne se rendait point au Palais.

En voyant entrer son ami de collège dont le visage défait portait la trace des souffrances endurées, Georges ne put réprimer une exclamation de surprise et d'inquiétude.

— Ah ! ça, mais qu'as-tu donc ? demanda-t-il ensuite en prenant la main du nouveau venu. As-tu été malade ?

— Malade, non, mon cher Georges.

— Alors, pourquoi cette pâleur ? Pourquoi ces traits tirés ?

— Excès de travail, peut-être ? dit Etienne Castel.

Lucien secoua la tête.

— Voyons, reprit Georges, assieds-toi là, et dis-nous ce qui se passe. As-tu perdu ta position chez Paul Harmant ?

Pour la seconde fois un hochement de tête de Lucien répondit négativement.

— Tu ne poserais point cette question, dit Etienne Castel à son expupille, si tu avais assisté il y a quelques jours à certaine visite que m'a faite mademoiselle Harmant.

Elle me parlait de monsieur Labroue dans les termes les plus flatteurs, me donnant à entendre que la position du directeur des travaux allait s'améliorer encore. Il ne s'agissait de rien moins que d'une association.

— Une association m'a été en effet proposée par monsieur Harmant, dit Lucien.

— Mais c'est magnifique, cela ! s'écria Georges. Il n'y a pas trois mois que tu es chez Paul Harmant, et te voilà avec une association en perspective !

— Et peut-être un mariage, ajouta du ton le plus naturel l'ex-tuteur de Georges.

— Ma foi, reprit le jeune avocat, cela ne m'étonnerait pas le moins du monde. J'ai entendu mademoiselle Harmant parler de toi dans des termes qui rendent très admissible une supposition de ce genre. Elle y mettait une chaleur tout à fait significative, et c'est elle-même qui poussait son père à s'associer avec toi. Voyons Lucien, monsieur Harmant ne t'a-t-il point parlé de mariage ?

— Il m'en a parlé.

— Bravo, mon cher ! Voilà une bonne nouvelle qui me rend bien heureux ! On te comble ! Tu as le pied à l'étrier